

Pont Berthollet : limité aux véhicules de moins de 2,50m

Publié le 24 juillet 2026



A compter du **31 juillet 2026**, des portiques limitent la hauteur des véhicules à 2,50 m de part et d'autre du pont situé rue Berthollet.

Cette mesure répond à un objectif simple : **préserver durablement cet ouvrage essentiel à la circulation et garantir la sécurité de tous.**

Le pont ne peut pas accueillir des véhicules de **+3,5 tonnes**, dont le **gabarit est incompatible** avec sa structure. Les portiques permettent ainsi de le protéger et d'éviter sa dégradation.

Cette mesure est indispensable pour assurer la circulation en toute sécurité sur cet axe massivement emprunté.

Merci à toutes et à tous de respecter cette limitation, essentielle pour préserver ce pont et garantir la sécurité de chacun.e.

Sur le même sujet



Culture

Café des enfants

Le 11 Octobre.

[En savoir plus](#) ▶



Culture

Jeu de rôle – Harry Potter

Le 10 Octobre.

[En savoir plus](#) ▶